

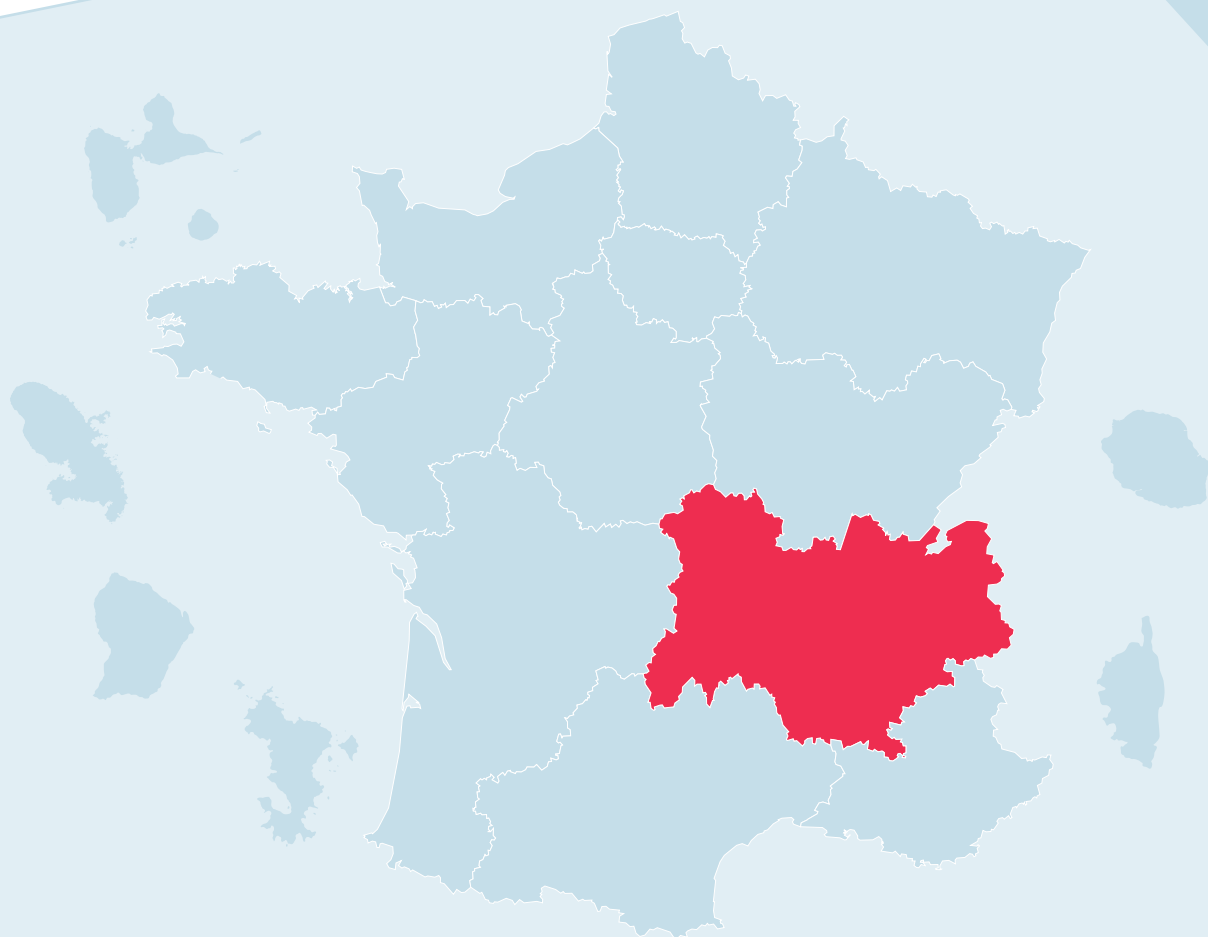


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

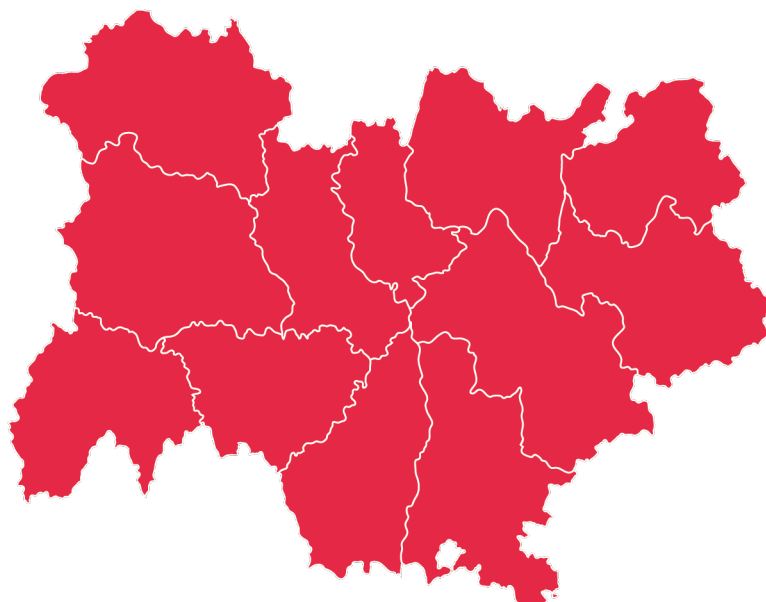
Monographies régionales



Octobre 2025



R É G I O N
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

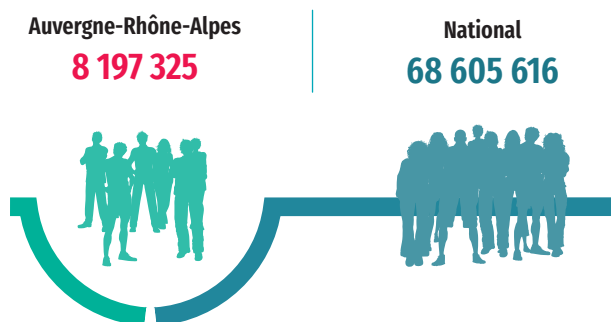
SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE.....	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	10
BUDGETS	12
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT).....	13
DERNIERES ACTUALITES.....	16

PRINCIPAUX INDICATEURS

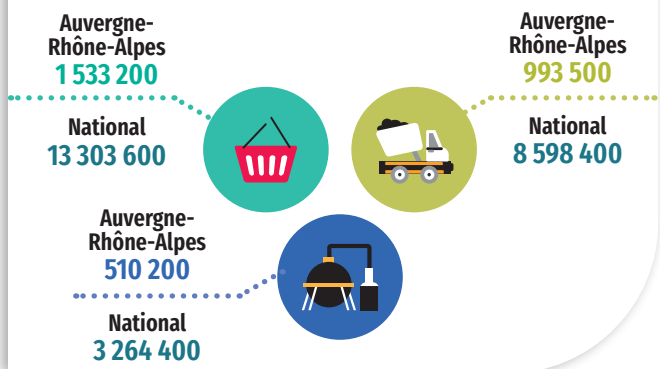
POPULATION

Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2025



SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois au 1^{er} trimestre 2025



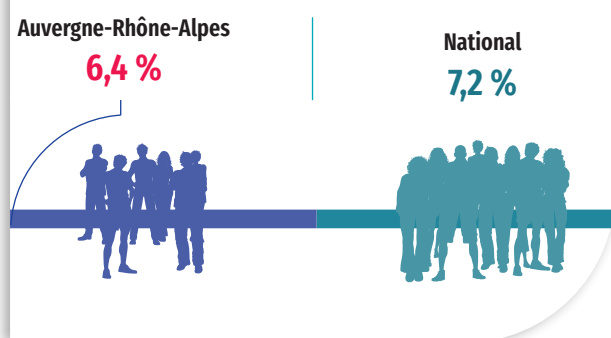
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

TAUX DE CHÔMAGE 1^{er} trimestre 2025

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2025



PRESTATAIRES DE FORMATION

	Auvergne-Rhône-Alpes	National
Organismes de formation	4 780 en 2024	94 300 en 2023
CFA/SA	489 en 2024	3 688 en 2024/2025

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2024/2025

Auvergne-Rhône-Alpes	National
125 750	1 049 965

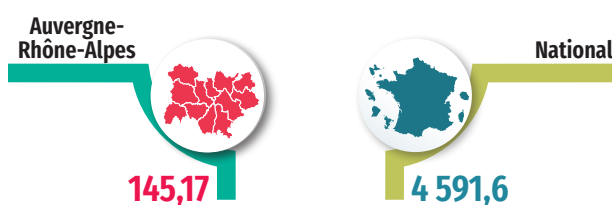
BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2021	2022	2023
283,9	320	295,1

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2024 en millions d'euros



BUDGET PRIMITIF 2025 : 1,128 milliard d'euros pour la formation et l'enseignement

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	8 284 182 en 2021	8 331 274 En 2022(1) 8 197 325 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2025) (2)	0,57% (2021/2022)	68 620 565 en 2022 (1) 68 605 616 (Estimation Insee au 1 ^{er} janvier 2025) (2)
POPULATION ACTIVE	Non communiqué	5 046 523 en 2022	-	30 575 000 en 2022 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	Non communiqué	426 072 en 2022	-	1 290 265 en 2022
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	596 640 (Juillet 2024)	625 420 (Juillet 2025)	4,82%	5 669 700 (Juillet 2025) (France hors Mayotte)
Moins de 25 ans	73 740 (Juillet 2024)	88 200 (Juillet 2025)	19,61%	811 100 (Juillet 2025) (France hors Mayotte)
25-49 ans	363 600 (Juillet 2025)	375 820 (Juillet 2025)	3,36%	33 49 500 (Juillet 2025) (France hors Mayotte)
50 ans ou plus	159 280 (Juillet 2024)	161 400 (Juillet 2025)	1,33%	1 509 100 (Juillet 2025) (France hors Mayotte)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	6,4 % au 1 ^{er} trimestre 2024	6,4 % au 1 ^{er} trimestre 2025	0%	7,2 % au 1 ^{er} trimestre 2025 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	14,2% en 2023	15,8% en 2024	1,6 %	19,2 % au 1 ^{er} trimestre 2025 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	5,8% en 2023	5,8% en 2024	0%	6,7 % au 1 ^{er} trimestre 2025 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	4,3% en 2023	4,2% en 2024	0,1%	4,8 % au 1 ^{er} trimestre 2025 (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES, JO, France Travail

(1) Décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, et des collectivités de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon (JO du 1^{er} janvier 2025)

(2) Estimation INSEE janvier 2025 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8331297>

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL (France hors Mayotte)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (1 ^{er} trimestre 2025)	Tertiaire marchand	1 533 200	13 303 600
	Tertiaire non marchand	993 500	8 598 400
	Industrie	510 200	3 264 400

Source : Insee, 2025

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Les métiers qui recrutent en Auvergne-Rhône-Alpes en 2025 https://www.coteformations.fr/je-veux/en-savoir-plus-sur-ma-region/la-region-auvergne-rhone-alpes-en-chiffres/les-metiers-qui-recrutent Métiers en 2030 : Région Auvergne-Rhône-Alpes (France Stratégie et Dares) https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/metiers_2030_-_auvergne-rhone-alpes.pdf Liste régionale des métiers porteurs Auvergne-Rhône-Alpes. mise à jour 2022 https://far.regions-et-formation.fr/far/documents/far/liste_des_metiers_porteurs_en_auvergne_rhone_alpes_mise_a_jour_avril_2022_2023-04-13.pdf	France compétences Liste annuelle des métiers en particulière évolution ou en émergence pour 2025 https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2025/01/Guide-metiers-emergents-ou-en-particuliere-evolution-2025.pdf Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf

Sources : France Stratégie, France Compétences, Via Compétences, Base FAR Centre Info, 2025

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	Non renseigné	4 780 en 2024 (1)	-	94 300 en 2023
Formations commandées par les Conseil régionaux	13 100 en 2022	12 800 en 2023	0,29%	359 500 en 2023

Source : Annexes Formation professionnelle aux Projets de loi de finances 2024, 2025, Via Compétences

(1) Organismes de formation dans la base OFeli de Via Compétences, dont des CFA et des UFA

APPRENTISSAGE

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	489 en 2024	-	3 688 en 2024/2025
Montant de la dépense pour l'apprentissage	26,5 M€ en 2022	27,4 M€ En 2023	3,85%	302,9 en 2023
Effectif d'apprentis	123 569 en 2023/2024	125 750 en 2024/2025	1,77%	1 049 965 en 2024/2025
Nb de contrats d'apprentissage	104 624 en 2023	106 278 en 2024	1,58%	1 042 543 en 2024

Sources : RERS 2024 et 2025, Dares 2025, et Annexes Formation professionnelle aux Projets de loi de finances 2024 et 2025

(2) Organismes de formations identifiés comme CFA/UFA la base OFeli de Via Compétences

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France

IL EXISTE 53 POLES DE COMPETITIVITE EN FRANCE EN 2025**13 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES**

- **AXELERA** : Chimie, environnement
- **CARA** : industriels, opérateurs de transports, centres de recherche et centres de formation
- **CIMES** : Manufacturing, Performance de production, Ingénierie
- **Lyonbiopôle** : biotech, medtech et digital health-tech
- **MINALOGIC** : Technologies du Numérique
- **Polymeris** : caoutchoucs, plastiques et composites
- **Innov'Alliance**: Agriculture/Agroalimentaire, Arômes Cosmétiques, Ingrédients santé et compléments alimentaires, Nutraceutique, Parfums
- **TECHTERA** : Textiles techniques et matériaux souples
- **Tenerdis** : Energie
- **VEGEPOLYS VALLEY** : Végétal
- **Xylofutur** : Forêt, Bois, Papier
- **NUCLEAR VALLEY** : industrie nucléaire
- **Infra2050** : BTP

Source : Ministère de l'Economie, Direction des entreprises, 2025

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte plus d'une centaine de Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 27 campus sont labellisés en juin 2024, dont 20 comprenant la mention "Excellence".

En région Auvergne-Rhône-Alpes, neuf Campus ont été labellisés Campus d'excellence.

DIX-SEPT CAMPUS DES METIERS DANS LA RÉGION AUVERGNE-RHONE-ALPES**Campus des métiers et des qualifications Urbanisme et construction, vers une ville intelligente**

- Territoire : Ville de Vaulx-en-Velin et Lyon Métropole.
- Secteurs professionnels : Travaux publics, bâtiment, architecture, urbanisme, transitions énergétique et numérique.
- Filière(s) de formation : Bâtiment, architecture, travaux publics, urbanisme, énergétique, numérique, domotique.

Campus des métiers et des qualifications Transfrontalier, construction durable et innovante

- Territoire : Nord-Isère, Grand Genève français et Suisse.
- Secteurs professionnels : Matériaux, construction, bâtiment.
- Filière(s) de formation : Matériaux, construction, bâtiment, immobilier.

Campus des métiers et des qualifications Aéronautique et aérospatial (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Élaboration et mise en œuvre des matériaux innovants ; Conception et industrialisation d'ensembles mécaniques, mécatroniques et systèmes embarqués ; Solutions innovantes pour une industrie aéronautique et spatiale durable ; Maintenance augmentée et réparation pour les aéronautiques civile et militaire.
- Filière(s) de formation : Les formations sont accessibles en formation initiale (FI), par apprentissage (FA) et en formation continue (FC) : CAP "Aéronautique Option Structure", CAP "Composites et Plastiques Chaudronnés", CAP "Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage" - option Soudage et Option Chaudronnerie Mention complémentaire Soudeur ; Bac Pro. "Aéronautique" Options Avionique, Système et Structure Bac Pro. "Étude et Définition de Produits Industriels"...

Campus des métiers et des qualifications Informatique et électronique de demain

- Territoire : région académique Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Informatique, développement et réseaux ; Électronique, microélectronique, nanotechnologie ; Photonique ; Intelligence artificielle ; Cybersécurité ; Verdissement du numérique ; Cloud computing ; Robotique ; Audiovisuel (technique).
- Filière(s) de formation : Du CAP au doctorat en formation initiale, alternance ou continue : Bac Professionnel (Académie de Grenoble) Cybersécurité Informatique et réseau Électronique (CIEL) ; Bac Technologique (Académie de Grenoble) Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) STL-Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire (STL-SPCL) ; Bac général : Science de l'ingénieur (**SI**) Numérique et sciences informatiques (NSI)

Campus des métiers et des qualifications Design, matériaux et innovation (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Design, Industries du Luxe et Métiers d'Arts
- Filière(s) de formation : Design, sciences et technologies, métiers d'art du CAP au Master 2 et diplôme d'ingénieur.

STHAR Campus "Soutien au tourisme, à l'hôtellerie, à l'agri-culinaire et à la Restauration"

- Territoire : Académie de Grenoble soit 5 départements (Savoie, Haute-Savoie, Isère, Drôme, Ardèche)
- Secteurs professionnels : Hôtellerie, restauration, services, tourisme.
- Filière(s) de formation : Métiers de l'Hôtellerie-Restauration, du Tourisme et de l'Agri-culinaire du CAP aux masters de spécialité mais aussi des certifications professionnelles liées au secteur d'activité

Campus des métiers et des qualifications Plasticampus (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Vallée de la plasturgie (Plastic Valley), Bellignat / Oyonnax (Ain), Vallée de Thiers, région lyonnaise
- Secteurs professionnels : emballage ; bâtiment ; automobile ; santé et médical ; transports dont l'aéronautique ; sport et loisirs,
- Filière(s) de formation : les métiers de la conception de produits industriels et du prototypage 3D ; plasturgie et des composites ; métiers de la production et la fabrication industrielle ; maintenance industrielle, conduite de ligne, de réglage et de montage d'outillages ; métiers d'art visuel et de sérigraphie ; cyber sécurité et de l'électricité ; métiers de la fonderie ; métiers du tertiaire: gestion des organisations, vente, technico-commercial, assistant, NDRC, comptable et négociateur.

Campus des métiers et des qualifications Text'in

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Design, Textile-Mode-Cuir, entretien des textiles
- Filière(s) de formation : design, textile, maroquinerie, chaussure, sellerie, mode, industrie et technico-commercial, marketing et communication de mode.

Campus des métiers et des qualifications Industrie et design

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes, CMQ adossé au Lycée E. Mimard à Saint-Etienne
- Secteurs professionnels : Outillage, mécanique de précision, forge ; Procédés avancés de fabrication, matériaux structures ; Ingénierie des surfaces ; Ingénierie des systèmes mécaniques, robotique/automatisme ; Machines spéciales/ Véhicules spéciaux ; Design industriel, éco conception, réalité virtuelle.
- Filière(s) de formation : Du niveau 3 (CAP) au niveau 7 - 8 (master, ingénieurs, doctorat, etc.) Les métiers de la conception, du design industriel et de la recherche, Les métiers de la préparation/installation et de l'organisation, Les métiers de la production et la réalisation, Les métiers de la maintenance industrielle et les métiers fonction support (Designer, commercial, marketing...)

Campus des métiers et des qualifications du thermalisme, du bien-être et de la pleine santé

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Santé, Social
- Filière(s) de formation : Du niveau 3 au niveau 8
-

Campus des métiers et des qualifications de la lumière intelligente et des solutions d'éclairage durables (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Prescripteurs, installateurs en éclairage public ; Prescripteurs, installateurs en éclairage tertiaire ; Fabricants intégrateurs de LeD et de solutions de pilotage ; Bureaux d'étude ; Architecture, design, urbanisme, conception lumière ; Evènementiel et Spectacle
- Filière(s) de formation : Électrotechnique, génie-électrique, énergie ; Systèmes numériques, informatique industrielle, électronique ; Microtechnique, conception de produit ; Gestion technique du bâtiment, domotique, immotique ; Architecture, urbanisme ; Design, architecture d'intérieur, conception lumière ; Technico-commercial, chargé d'affaires ; Merchandising, vente, commerce ; Conception et régie lumière spectacle vivant et évènementiel ; Sciences du vivant, santé ; Création numérique, vidéo, image.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Smart Energy Systems Campus (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Réseaux d'énergie intelligents et interconnectés ; Transition énergétique, décarbonation ; Systèmes de production d'énergies renouvelables ; Maitrise de la demande en énergie et efficacité énergétique ; Bâtiments connectés et nouveaux usages
- Filière(s) de formation CAP, BP, Bac PRO, Mentions complémentaires, BTS, BUT, Licence Pro, Ingénieurs, Master, Doctorat, formation continue : Systèmes numériques, Électrotechnique, Environnements connectés, Énergies renouvelables, Énergétique et climatique, Électricité, gaz, thermique, Gestion active de l'énergie, Énergie et environnement, Installation et maintenance des systèmes énergétiques, Fluides, énergie, domotique, Génie électrique, informatique industrielle, génie thermique.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Auto'Mobilités (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Industries et services de la mobilité terrestre (des mobilités durables et actives, des véhicules particuliers, des véhicules de transport routier, du ferroviaire).
- Filière(s) de formation ; Métiers de la conception, du prototypage ; Métiers de la validation, des essais ; Métiers de la maintenance des systèmes et des véhicules ; Métiers de la conduite routière.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Mécanique connectée et fonctions support (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Région académique Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Automobile ; Aéronautique ; Santé ; Luxe, horlogerie ; Électrotechnique
- Filières de formation : Du CAP au Doctorat Mécanique de précision, Microtechniques, Décolletage, Électrotechnique, Électronique, Électricité, Robotique, Métallurgie, Systèmes numériques, Informatique et réseaux, Outillage, Plasturgie, Maintenance et Découpage-emboutissage.

Campus des métiers et des qualifications Production industrielle de demain

- Territoire : Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : métiers industriels et de la transformation
- Filière(s) de formation : De bac – 3 à BAC +8, quel que soit le statut.

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Chimie (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne Rhône-Alpes sur les académies de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand
- Secteurs professionnels : Décarbonation de l'industrie ; Transition énergétique ; Économie circulaire ; Croissance verte ; Digitalisation
- Filière(s) de formation : CAP (Bac-3) au Doctorat (Bac+8) tous les niveaux de formation en Chimie

Campus des métiers et des qualifications d'excellence Santé tout au long de la vie (Campus labellisé des métiers et d'excellence)

- Territoire : Auvergne Rhône-Alpes
- Secteurs professionnels : Structures et métiers de la santé, Structures et métiers de l'accompagnement social, Structures et métiers du service à la personne, Structures et métiers de la petite enfance, Structures et métiers de la prévention santé, Structures et métiers de l'ingénierie en santé, Structures de formation, Domotique et numérique en santé
- Filière(s) de formation : Sanitaire et social, Service à la personne, Ingénierie pour la santé, Management de services, Activités physiques adaptée, Domotique et électronique, E-santé

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2025

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	Les républicains
Président	Fabrice PANNEKOUCKE
Vice-Président(e)s	Jacques BLANCHET, vice-président délégué à la formation professionnelle et à l'apprentissage Ségolène GUICHARD, conseillère déléguée aux formations sanitaires et sociales Stéphanie PERNOD-BEAUDON, première vice-présidente, déléguée à l'économie à la relocalisation, à la préférence régionale et au numérique

COMMISSIONS

Commission en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage	
Présidente	Myriam FOUGERE
Vice-président	Jacques BLANCHET
Conseiller délégué à la formation professionnelle et à l'apprentissage	Jérôme MOROGE
Conseillère déléguée à la formation et à l'emploi	Michèle CEDRIN

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Adjoint – Economie, Formation, enseignement supérieur et innovation	
Directeur	Antoine LE ROUX
Direction Général Adjoint – Pôle Education, culture et sport	
Directrice	Emmanuelle TEYSSIER

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction Formation et Orientation

Directrice

Alexandra CHAMBAZ

Source : Conseil régional, 2025

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfète de région	BUCCIO	Fabienne	04 72 61 61 61
SGAR	NOARS	Françoise	04 72 61 60 60
DREETS	FOURNIER BERAUD	Fabienne	04 72 68 29 00
Rectrice	BISAGNI-FAURE	Anne	04 72 80 60 60

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF AUVERGNE-RHONE-ALPES

Via Compétences

Directeur : Christelle MASSON

Site internet : www.via-competences.fr

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

DEPENSES 2021/2022/2023

En Millions d'euros

	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Apprentissage	Formations sanitaires et sociales	Dépenses non ventilables
2021	283,9	127,7	20,7	135,3	0,2
2022	320,0	147,2	26,5	146,1	0,3
2023	295,1	132,0	27,4	135,7	0

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2023/2024/2025

BUDGET PRIMITIF

Voté les 19 et 20 décembre 2024- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget primitif de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour 2025 est d'un montant de 5,2 milliards € dont 1,128765 milliard d'euros pour la formation professionnelle et l'enseignement.

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2024 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	5 848,7 M€	5 848,7 M€
Investissement	4 530,7 M€	4 530,7 M€
Total	10379,4 M€	10379,4 M€

Source : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, 2025

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2024	BP 2025	Evol°
Enseignement, Formation professionnelle et apprentissage	521 110 000 (AP) 557 659 000 (AE)	375 620 000 (AP) 525 920 000 (AE)	-27.92% (AP) -5.69% (AE)
Action économique	293 200 000 (AP) 103 720 000 (AE)	230 052 000 (AP) 90 760 000 (AE)	-21.54% (AP) -12.5% (AE)

Source : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, 2025

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 (SIGNÉ LE 10 NOVEMBRE 2022)

Laurent Wauquiez, Président du Conseil régional de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Pascal Mailhos, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ont signé le 10 novembre 2022 à Lyon, le Contrat de Plan 2021-2027.

Parmi les objectifs :

- Relocaliser et faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la grande région créatrice d'emplois,
- Pour une région équilibrée, soutenir aussi bien les grandes que les petites communes, avec notamment pour objectifs d'améliorer l'observation des dynamiques emploi-formation, de faire connaître l'information sur l'offre de formation de proximité adaptée aux besoins des entreprises et des personnes, d'accompagner les mutations économiques pour permettre le maintien d'un emploi sur l'ensemble des territoires et développer la compétitivité,
- Protéger l'environnement et la qualité de vie,
- Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus attractive de France.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2025

CPRDFOP 2022 - 2028

Les élus régionaux ont adopté, lors de l'assemblée plénière du 29 juin 2022, le Plan Auvergne-Rhône-Alpes 2022 – 2028 pour l'économie, l'emploi, la formation et l'innovation. Ce plan intègre le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Avec pour ambition d'accroître l'acquisition des compétences et/ou des qualifications de tous les Auvergnats-Rhône-Alpins, le CPRDFOP 2022-2028 fixe 3 objectifs :

- Répondre aux besoins en compétences et qualifications des employeurs, des territoires et des individus : en faisant connaître, notamment, les métiers et filières d'avenir ;
- Adapter et transformer l'offre de formation professionnelle, pour qu'elle réponde plus concrètement aux besoins des employeurs et qu'elle mène rapidement à l'emploi ;
- Sécuriser les parcours professionnels tout au long de la vie.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2025

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2024-2027

Le Protocole d'accord pluriannuel du Pacte régional d'investissement dans les compétences 2024-2027 a été signé par le directeur régional de France Travail le 19 juin 2024 et par le préfet de Région le 28 juin 2024.

Les objectifs du Pacte Auvergne-Rhône-Alpes :

- Mettre en œuvre l'engagement financier conjoint sur la durée du PRIC 2024-2027 :
 - o Pour la Région, son engagement dans le PRIC s'accompagne de la garantie de mobiliser à minima chaque année une dépense totale de formation professionnelle en faveur des personnes en recherche d'emploi. Ce montant socle annuel de 80 000 000€ est celui indiqué dans la convention financière 2024, et sera maintenu en montant sur toute la période,
 - o Pour l'État, la mise en œuvre du PRIC traduit la volonté d'une action cohérente sur le moyen et le long terme pour viser le plein emploi. La dotation pluriannuelle de l'État au titre de la mise en œuvre des actions du

présent PRIC est calculée sur la base des crédits additionnels indiqués dans la convention financière 2024, auxquels est appliquée la trajectoire prévue pour l'ensemble des crédits PRIC sur le cycle 2024-2027 : montant du PRIC 2025 égal à celui contractualisé en 2024 (soit 50 000 000€) PRIC 2026 à hauteur de 81,8% du PRIC 2025 ; PRIC 2027 à hauteur de 88,8% du PRIC 2026.

- Améliorer l'accès aux formations des personnes en recherche d'emploi prioritaires visées par l'effort additionnel de l'Etat et singulièrement vers les formations qualifiantes liées aux métiers en tension :
 - o Pour le PRIC 2024-2027, ces publics prioritaires sont ainsi :
 - les personnes en recherche d'emploi sans condition de diplôme : les bénéficiaires du revenu de solidarité active (BRSA), travailleurs en situation de handicap ou seniors de 55ans et plus,
 - les jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi jusqu'à bac +2 non obtenu,
 - les personnes en recherche d'emploi de tranche d'âge entre 26 et 54 ans sans le baccalauréat,
 - Les demandeurs d'emploi également salariés de l'IAE sont éligibles aux formations financées par le PRIC, dès lors qu'ils sont disponibles pour les suivre.
- S'engager dans une dynamique de co-responsabilité et d'impact :
 - o L'Etat et la Région veulent aussi accroître l'impact des crédits engagés et des actions menées, en orientant l'ensemble des actions des parties prenantes vers la mise à disposition de formations adaptées aux publics et aux métiers visés. Pour réussir cette ambition commune, le sourcing des personnes en recherche d'emploi par le Réseau pour l'Emploi (étendu aux Départements et animé opérationnellement par France Travail) revêt toute son importance et engage les acteurs du Réseau pour l'Emploi via une annexe spécifique aux conventions PRIC annuelles déclinant le présent protocole d'accord.
- Mobiliser les aides à la formation avant embauche en articulation avec France Travail :
 - o Le nouveau cycle vise résolument l'alliance de la formation avec le retour à l'emploi, seul chemin réaliste pour viser le plein emploi. En conséquence, les formations à prioriser sont les formations liées aux métiers en tension dans les territoires considérés, aussi reliées que possible aux futurs employeurs potentiels et accessibles aux demandeurs d'emploi prioritaires.
- Conduire le pilotage en continu des entrées en formation des publics prioritaires et de la réponse aux tensions de recrutement :
 - o Les Régions, l'Etat et leurs partenaires disposent désormais d'un hub commun de données liées aux entrées en formation, AGORA. Cette plateforme permet un pilotage stratégique des entrées physiques et des montants associés.
 - o AGORA est l'outil de pilotage physique des nouveaux PRIC (comptabilisation des entrées en formation). Il met en place des tableaux de bord communs et partagés entre l'Etat, les Régions et leurs partenaires. Il constitue la garantie collective de la complétude et fiabilité des données d'entrées en formation qui y sont adressées par les financeurs de formation et les gestionnaires de rémunération.
 - o Les données visibles dans AGORA contribueront au suivi du nombre de personnes en recherche d'emploi prioritaires entrées en formation (en valeur absolue) et le taux d'atteinte de l'objectif quantitatif contractualisé dans chaque convention annuelle¹. Les objectifs complémentaires seront également pilotés au travers des données dans AGORA.
 - o Agora permettra également de croiser les éléments de bilan financier de la plateforme avec les documents budgétaires de la Région dont ceux concernant l'atteinte du socle financier et des montants exécutés pour le PRIC.

Source : Base FAR, 2025

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SPRO 2023-2028

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a adopté sa « Stratégie de développement du SPRO » assortie d'un cahier des charges lors de commission permanente le 30 juin 2023.

Les objectifs poursuivis par le SPRO en Auvergne-Rhône-Alpes sont détaillés dans son schéma de développement et se traduisent à travers un plan d'actions en 6 axes :

- 1. Permettre à chaque citoyen, quels que soient son statut, son lieu de vie ou le réseau auquel il s'adresse, d'accéder à de l'information actualisée, fiable et régionalisée sur les filières professionnelles, les métiers et leurs évolutions, les parcours et trajectoires possibles en matière de formation et d'emploi et d'être accompagné dans son projet d'orientation ou d'évolution professionnelle ;
- 2. Faire connaître au grand public les métiers actuels et d'avenir et les métiers à fort potentiel de recrutement, afin de mieux répondre aux besoins des secteurs professionnels aux plans régional et infrarégional ;
- 3. Permettre à chacun d'élargir ses choix professionnels et d'accéder à un emploi durable, en plaçant la personne au cœur de la construction de son projet professionnel et personnel, en l'accompagnant dans l'élargissement du champ des possibles et en la rassurant sur ses capacités à réussir ;
- 4. Favoriser l'autonomie des publics dans leur recherche d'information et d'orientation et leur capacité d'orientation tout au long de la vie, par des choix éclairés, en fonction de leurs centres d'intérêts et de la valorisation de leurs compétences ;
- 5. Construire des parcours de formation et d'insertion mieux articulés en renforçant la professionnalisation et la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de l'orientation tout au long de la vie ;
- 6. Promouvoir l'offre de service Orientation-Formation-Emploi proposée en région et les acteurs intervenants, ainsi que la diversité des parcours possibles en matière de formation et d'insertion dans/par l'emploi.

Source : Base FAR, 2025

DERNIERES ACTUALITÉS

O2R : repérage et remobilisation en Auvergne-Rhône-Alpes

Adoptée le 18 décembre 2023, la loi pour le plein emploi a marqué un tournant dans la manière dont l'État et ses partenaires accompagnent les personnes les plus éloignées de l'activité professionnelle. Parmi ses mesures figure l'Offre de repérage et de remobilisation (O2R), un dispositif qui s'inscrit dans une logique d'« aller vers » et vise à retisser le lien avec des publics dits « invisibles ».

En Auvergne-Rhône-Alpes, cette dynamique prend forme à travers un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), porté par la DREETS et soutenu par le Réseau pour l'emploi. Décryptage de ce dispositif, de ses projets concrets en région, et du nouvel AMI spécifique jeunes lancé en 2025.

L'AMI O2R en Auvergne-Rhône-Alpes : 23 projets lauréats

En Auvergne-Rhône-Alpes, la DREETS a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour identifier et sélectionner des opérateurs capables de mettre en œuvre cette nouvelle offre. Résultat : 23 projets ont été retenus à l'échelle régionale.

Ces opérateurs ont pour mission de :

- repérer sur le terrain des personnes invisibles au regard des dispositifs classiques,
- établir un premier contact de confiance,
- proposer un accompagnement souple et adapté,
- puis orienter vers les solutions de droit commun (emploi, formation, accompagnement social).

Ces projets couvrent l'ensemble du territoire régional et s'appuient sur des structures aux profils variés : associations, organismes de formation, réseaux d'insertion ou encore acteurs de proximité.

Un AMI spécifique pour les jeunes en rupture

En complément de l'O2R généraliste, la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes a lancé, le 9 juillet 2025, un AMI spécifique dédié aux jeunes.

Objectif : soutenir des actions ciblées en faveur de jeunes en situation de rupture, souvent confrontés à une accumulation de difficultés (décrochage scolaire, isolement, précarité, perte de repères...). L'idée est de leur proposer un parcours de remobilisation adapté, qui puisse ensuite déboucher sur une orientation vers l'emploi ou, le cas échéant, vers des dispositifs plus intensifs (formation qualifiante, accompagnement renforcé, etc.).

Cet AMI concernait huit départements : Ain, Allier, Ardèche, Isère (hors Entre Bièvre et Rhône), Loire, Puy-de-Dôme (métropole de Clermont-Ferrand uniquement), Savoie et Haute-Savoie. Les opérateurs pouvaient déposer leur candidature jusqu'au 10 septembre 2025.

Source : [Via compétences, 24 septembre 2025](#)

Nouveau plan de lutte contre l'illettrisme en Auvergne-Rhône-Alpes

Pour faire suite au plan de lutte contre l'illettrisme 2019-2024, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Etat et France Travail ont lancé la nouvelle feuille de route régionale de lutte contre l'illettrisme, l'illectronisme et pour la maîtrise des compétences de base pour la période 2025-2027, le 24 avril 2025.

Cette feuille de route a été élaborée notamment avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Elle a pour objet de proposer une stratégie et un plan d'actions communs à l'ensemble des acteurs concernés par les questions d'illettrisme.

Le plan de lutte contre l'illettrisme 2019 - 2024 avait permis de renforcer l'accompagnement et la remobilisation des publics en situation d'illettrisme, au travers d'actions de sensibilisation ou de professionnalisation proposée par les acteurs du plan régional à près de 9200 professionnels.

Cette feuille de route a été élaborée notamment avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Elle a pour objet de proposer une stratégie et un plan d'actions communs à l'ensemble des acteurs concernés par les questions d'illettrisme.

Le plan de lutte contre l'illettrisme 2019 - 2024 avait permis de renforcer l'accompagnement et la remobilisation des publics en situation d'illettrisme, au travers d'actions de sensibilisation ou de professionnalisation proposée par les acteurs du plan régional à près de 9200 professionnels.

La feuille de route régionale « Illettrisme, illettrisme et compétences de base » 2025-2027 identifie 15 actions prioritaires et s'articule autour de 5 priorités :

- renforcer la sensibilisation des professionnels et la coordination des acteurs,
- déployer des actions de remobilisation pour les publics en difficulté,
- sécuriser l'insertion des jeunes avec des lacunes en compétences de base,
- accompagner les adultes éloignés de l'emploi,
- mobiliser les entreprises et les salariés pour agir au cœur même des structures.

Une nouvelle gouvernance régionale a été mise en place au 1er janvier 2025 avec un comité de pilotage « Compétences clés », un comité technique « 2R2C – Remédiation Remobilisation des compétences clés », et un comité technique « Compétences clés au travail », tous animés par l'ANLCI.

Les partenaires engagés dans cette feuille de route sont nombreux : l'Anlci, les services déconcentrés de l'Etat (Dreets, rectorat, ARS, DRAAF, DRAC...) la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Via compétences, ainsi que France Travail, Transitions Pro, les Opcw...

Source : Site de Centre Info, Rubrique Régions, Nathalie Legoupil, 13 mai 2025

Handicap : en Auvergne-Rhône-Alpes, des synergies pour favoriser la formation

Faciliter l'accès des personnes handicapées aux formations de droit commun mais aussi mieux faire connaître l'offre de services des établissements spécialisés pour adultes en situation de handicap en reconversion, voilà deux des objectifs de la convention tripartite récemment signée en Auvergne-Rhône-Alpes par l'Agence régionale de santé (ARS), la Région et la Fédération des centres de réadaptation pour personnes handicapées (Fagerh).

Soutenir la formation des personnes handicapées au sein d'établissements ordinaires, c'est le principe de la formation accompagnée développée en Auvergne-Rhône-Alpes, un dispositif porté par la Fagerh. C'est aussi le point de départ d'un travail plus large et davantage concerté entre l'antenne régionale de cette fédération, la Région, et l'Agence régionale de santé.

Des missions élargies pour la Fagerh

Les trois entités viennent de signer une convention tripartite. Qui, outre cet axe, promeut trois autres engagements. Celui de rendre davantage visible l'offre de services des établissements de réadaptation professionnelle (CRP), en particulier auprès des organismes de formation. Deuxième axe : le renforcement des liens et interconnexions à tous les niveaux territoriaux, y compris donc infrarégionaux, départementaux notamment. Enfin, nouveauté pour les CRP, historiquement tournés vers la reconversion des adultes, est mentionné le souhait de contribuer à la qualification des jeunes en milieu scolaire.

De quoi rassurer Thierry Chosson, délégué régional de la Fagerh. Il dit avoir déjà perçu des signaux positifs d'associations comme l'AFPA sur leur accueil de personnes handicapées, s'il bénéficie du soutien d'un établissement spécialisé au travers de la formation accompagnée. Il explique que ce dispositif commence aussi à être réfléchi en matière d'enseignement universitaire. Et indique qu'il n'exclut pas l'alternance même si d'autres dispositifs existent déjà dans ce cadre, comme une équipe mobile mise à disposition par un CFA.

Une reconnaissance bienvenue

Quant aux avantages pour la Fagerh, il considère qu'une telle convention « apporte une reconnaissance au titre des acteurs de la formation, pas seulement comme un organisme financé par l'Assurance maladie. Je dis souvent que nous sommes, nous aussi, des fournisseurs de main-d'œuvre qualifiée... ».

Source : Le quotidien de la Formation, Sophie Massieu, 30 avril 2025



Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage,
de la formation et de l'évolution professionnelles

SAISISSEZ LES CLÉS DE LECTURE

des évolutions
de la formation
avec notre presse
d'actualité

FAITES LE PLEIN DE COMPÉTENCES

avec nos formations
en droit et ingénierie
de la formation
inter et intra entreprise

MAÎTRISEZ LES RÈGLES DU JEU

du droit de la formation
pour remplir
vos missions et exercer
vos compétences

AFFINEZ VOTRE STRATÉGIE

avec notre équipe
de consultants
formation-certification

COMPAREZ LES POLITIQUES RÉGIONALES

avec le benchmark
de leur mise en œuvre
dans les 18 collectivités
territoriales

DÉCOUVREZ L'INNOVATION EN COURS

et débattiez
avec décideurs et pairs
lors de nos événements

AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Inffo vous propose une information
dédiée, actualisée en continu sur la mise
en œuvre des politiques régionales de
formation professionnelle, d'orientation,
d'insertion et d'apprentissage
des 18 collectivités territoriales :

- sur la rubrique **Régions** de www.centre-inffo.fr :
l'actualité quotidienne du secteur en région, des dossiers
thématiques (PRIC, Orientation...), des publications sur
les stratégies régionales
- avec le fil twitter **@inffo_regions** (7800 followers) :
en temps réel, le suivi des actualités et le point de vue
des acteurs
- sur la **base de données** « Formation et apprentissage
en région » : les mesures phares des politiques régionales
(CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, dans le **magazine**
Inffo Formation : les initiatives et innovations
portées par les acteurs du secteur en région

CENTRE INFFO VOUS ACCOMPAGNE

centre-inffo.fr
centreinfo - @centreinfo
contact.regions@centre-inffo.fr



Les Régions au cœur de la formation



Centre Inffo - Octobre 2025

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 72 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél.: 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr